



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 décembre 2024

(Article L.2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales)

Délibération n° 01-12 / 2024 - Budget Port – ZMEL – Décision modificative n° 2 - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 02-12 / 2024 - Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent – Budget principal et budgets annexes - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 03-12 / 2024 - Travaux d'éclairage public – Chemin de la Liaz : Plan de financement avec le SYANE - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 04-12 / 2024 - Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 04 bis - 12 / 2024 - Subvention exceptionnelle à l'Union des forestiers de la Haute-Savoie - *Adoptée à la majorité des membres présents (21 votes pour – 1 abstention)*

Délibération n° 05-12 / 2024 - Instauration du régime indemnitaire des agents de la filière « Police municipale » - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 06-12 / 2024 - Maison Charles Longet - Signature d'une Convention Constitutive de Droits Réels avec l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie ; *Adoptée à la majorité des membres présents (21 votes pour – 1 conseiller ne prend pas part au vote)*

Délibération n° 07-12 / 2024 - Conservatoire du Littoral – Création d'un périmètre d'intervention sur la commune - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 08-12 / 2024 - Conservatoire du Littoral – Extension d'un périmètre d'intervention sur la commune - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 09-12 / 2024 - Convention d'occupation précaire du domaine public – Parcelle AM 2P 2A - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 10-12 / 2024 - Convention d'occupation précaire du domaine public – Parcelle AL 28 P - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Délibération n° 11-12 / 2024 - Convention d'occupation précaire du domaine public – Parcelle AM 2P 2B - *Adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Mise en ligne le 20 décembre 2024